

Procès-verbal
Réunion de l'Assemblée Générale du CIÉF
Abidjan, le 30 mai 2002

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande aux membres de l'Assemblée Générale s'il y a des modifications à proposer à l'ordre du jour. Aucune modification n'est proposée. Gérard Etienne, appuyé par Thierry Léger, propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion de Portland

Gérard Etienne, appuyé par Thierry Léger, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion de Portland. Adopté.

3. Affaires découlant du procès-verbal

Le Congrès de Portland s'est déroulé sans aucun problème majeur. Une nouvelle formule d'inscription au Congrès a été mise en place cette année: les nouveaux formulaires d'inscription au Congrès font à présent mention d'un tarif majoré de U.S. \$20 (\$110.00 au lieu de \$90) en cas d'inscription tardive (après le 31 mars).

4. Rapport de la Directrice générale

- La demande d'une subvention de 7.000 Euros à l'Agence Intergouvernementale de La Francophonie (AIF) a été approuvée. Il s'agit d'une entente assurant une continuité dans le financement du CIÉF et permettant d'inviter régulièrement aux Congrès de grands écrivains.
- Lors de la visite récente à Lafayette de Mme Baudouin, Ministre des Relations Internationales du Québec, la Directrice générale a demandé s'il y avait possibilité que le gouvernement du Québec s'engage à soutenir annuellement l'invitation d'un écrivain québécois pour chaque congrès. Mme Baudouin a répondu qu'une subvention annuelle ne pouvait pas être garantie, que chaque demande de subvention serait considérée en fonction du budget de l'année en cours.
- La Directrice générale a également informé les membres du Conseil d'Administration de la démission de la secrétaire du CIÉF à Lafayette qui a exprimé son désir de s'investir à plein temps dans la gestion du programme UL Paris.
- La Directrice générale a également présenté aux membres du Conseil d'Administration Fabrice Leroy, le nouveau Secrétaire-Trésorier nommé pour remplacer Frans Amelinckx. Elle a également remercié l'équipe sortante pour son excellent travail et a souhaité la bienvenue à la nouvelle équipe.

- Suite au voyage de la Directrice et de Jack Yeager à Saigon, de nombreux contacts ont été établis – sur place, mais également avec les Ambassades de France et du Canada – pour le prochain Congrès du Vietnam (contrat d’hôtels, consulats, réceptions, excursions, organismes gouvernementaux)

5. Rapport de la Présidente

- Après le Congrès de Portland, la Présidente a repris contact avec les Ambassades de France, de Suisse, et du Canada, ce qui a permis d’assurer une aide financière pour l’invitation d’écrivains et l’organisation de réceptions.
- Beaucoup de sessions inscrites au programme cette année ont été annulées, et on a malheureusement assisté à un désistement record d’écrivains. Il est probable que les événements de septembre 2001 aient découragé de nombreuses personnes de voyager. Toutefois, les chiffres de 200 intervenants et de plus de 50 auditeurs sont identiques, sinon supérieurs à ceux de Portland.
- L’organisation du Congrès d’Abidjan a souvent été laborieuse. L’aide de Frédérique-Elsine Hanet, l’assistante dévouée de Christiane, a fortement été appréciée. L’université locale de Cocody a également offert une subvention de 50.000FF. La Présidente s’est pourtant étonnée du désintérêt apparent affiché par les intellectuels de cette université pour le Congrès.
- La Présidente s’est réjouie du succès des excursions et autres activités (soirées, spectacles, etc.) auprès des membres, ainsi que de la présence à ce Congrès d’un grand nombre d’écrivains.
- Le mandat de Christiane prend fin au terme de ce Congrès. Denis Bourque entre officiellement en fonction comme Président, et Catherine Perry comme Vice-Présidente.

6. Rapport du Vice-Président

- Un problème de services postaux a exigé l’organisation de nouvelles élections. Un second envoi de bulletins a été nécessaire. Ont été élus:
 1. à la vice-présidence: Catherine Perry
 2. au Conseil d’Administration pour les États-Unis: Armelle Crouzières
 3. au Conseil d’Administration pour le Canada: Joëlle Cauville
 4. au Conseil d’Administration pour les autres pays: Jeannine Paque
- Le certificat d’honneur du CIÉF a été décerné à Bernard Zadi Zaourou. Denis Bourque a rappelé qu’un seul certificat est désormais décerné.

7. Rapport du Secrétaire-Trésorier

- La passation des dossiers entre l'ancien et le nouveau Secrétaire-Trésorier a été effectué durant la semaine précédant le colloque. Le rapport présenté par Fabrice Leroy au cours de cette réunion du Conseil d'Administration a donc été établi par Frans Amelinckx. Le nouveau Secrétaire-Trésorier a remercié son prédécesseur pour son dévouement au CIÉF.
- Les chiffres indiquent clairement que l'association est en bonne santé financière. Les fonds disponibles à la veille du colloque s'élevaient à ~ \$32.000, et ce en dépit du fait que de nombreux intervenants au Colloque n'avaient pas encore payé leurs frais d'inscription.
- Fabrice Leroy a proposé de transférer la comptabilité de son prédécesseur sur un logiciel informatique (Microsoft Excel) selon le format de l'année fiscale et non plus de l'année académique. Il a également suggéré pour l'année prochaine une présentation du budget par tableaux pour mieux permettre aux membres de l'Assemblée Générale de visualiser les revenus et les dépenses de l'association.
- Les frais de cotisation passeront désormais de \$50.00 à \$60.00. L'abonnement à la revue, qui est compris dans la cotisation, revient à lui seul à \$45. La cotisation proprement dite passe donc de \$5 à \$15, ce qui est une augmentation minime pour les membres, mais capitale pour le développement de l'association.
- La banque de données du CIÉF sera remise à jour cet été. Il a été suggéré de recontacter les anciens membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation ou participé aux récents congrès.

8. Les publications

- **Bulletin.** Le prochain bulletin sera étoffé par l'inclusion du compte-rendu de la réunion de printemps, du discours du lauréat du prix CIÉF, et des procès-verbaux des réunions de comité. Denis Bachand propose d'inclure également des informations sur la mise à disposition sur internet des archives de Radio-Canada par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).
- **Pré-programme.** Le pré-programme est voué à disparaître et à être remplacé par le site web du CIÉF.
- **Programme.** Le comité propose l'amélioration du format du programme. Des pages blanches seront ajoutées en fin de programme pour permettre aux participants de prendre quelques notes.
- **Études Francophones.** Le nouveau rédacteur propose de s'occuper du nouveau format de la revue pour le numéro d'automne 2002. Ce nouveau format a pour ambition de rendre la revue plus lisible et attirante (couverture, apparence de la page, etc.). Le rédacteur-en-chef propose en outre d'ajouter de nouveaux lecteurs au comité de rédaction, en particulier pour les domaines sous-représentés comme le cinéma et la linguistique.

- **Site internet.** Le site continuera à être mis à jour.

9. Les Comités

Rien à signaler

10. Les Congrès

- **Abidjan:** rien d'autre à signaler
- **Vietnam** (Saigon 2003). Le Congrès se présente bien. L'infrastructure de Saigon est supérieure à celle de Hanoi (hôtels, aéroport, etc.). Le comité sur place semble coopératif et bien organisé. L'Hôtel Delta Caravelle (cinq étoiles) est conforme aux standards américains et européens, et offre des tarifs excellents (\$75.00 par chambre avec buffet). En raison de différences culturelles et politiques, les négociations ont été parfois difficiles. Le Comité Politique local exige à l'avance un résumé de toutes les communications, afin d'éviter les sujets "subversifs". Des résumés d'un paragraphe devront donc impérativement être reçus avant le 15 novembre. Il ne semble pas y avoir à Saigon de problèmes de sécurité. Les compagnies aériennes, en particulier Korean Airlines, offrent des prix excellents (de \$800.00 à \$1,200.00). La vie sur place n'est pas chère, et la ville offre de multiples possibilités gastronomiques. L'hôtel présente l'avantage d'être situé au centre-ville, à proximité de restaurants. Les possibilités d'excursions touristiques sont nombreuses. Nous sommes en outre assurés de la participation des Ambassades de France et du Canada, de la délégation belge au Vietnam et des universitaires locaux.
- **Haïti 2004.** La Directrice a fait part à l'Assemblée Générale d'une nouvelle proposition faite par le Comité d'Administration: le remplacement de Haïti par Liège en 2004. La décision de reporter à une date ultérieure la venue du CIÉF en Haïti s'appuie sur le raisonnement suivant, exposé par Bénédicte Mauguière en 6 points:
 1. **La détérioration de la situation politique**, constatée par divers observateurs neutres.
 2. **L'inquiétude manifeste de nombreux membres** quant aux risques réels présentés par l'organisation d'un Congrès dans ces conditions, en particulier le Président et le Secrétaire-Trésorier qui ont déclaré qu'ils ne s'y rendraient pas. Il semble y avoir d'importants problèmes de sécurité pour un Congrès de 300 personnes.
 3. **L'absence de soutien universitaire sur place pour un tel projet.**
 4. **L'absence d'une infrastructure locale** (proposition concrète d'un comité sur place; soutien du ministère, de la mairie, des élus politiques; hôtels, etc.) pour soutenir ce projet.
 5. **L'opposition d'un grand nombre de chercheurs et spécialistes haïtiens eux-mêmes à l'organisation d'un colloque en Haïti.**
 6. **Le vote des membres du Conseil d'Administration**, qui se sont exprimés en faveur de Liège (11 voix contre 13).

Dans ces conditions, la directrice a proposé de reporter le Congrès en Haïti jusqu'à ce que la situation soit plus favorable et offre de meilleures garanties de sécurité – peut-être suite aux élections de 2005 – et ce pour le bien-être du CIÉF et de ses membres. Elle a proposé en outre la ville de Liège pour le Congrès 2004. Un tel changement permettrait de résoudre ces problèmes d'infrastructure, puisqu'il existe à Liège un soutien local indéniable (Jeannine Paque, Béatrice Libert). Un retour en Europe après deux colloques lointains répondrait en outre au principe d'alternance qui a toujours été celui du CIÉF.

Un débat a succédé à cette proposition. Certains membres ont estimé que c'était là une position sage, rappelant que le Quai d'Orsay et le State Department déconseillent fortement aux Français et aux Américains d'aller en Haïti. D'autres ont déploré que le CIÉF "parte perdant" et fasse preuve d'un défaitisme injustifié. Ils ont également insisté sur l'aspect symbolique de la présence du CIÉF en Haïti en 2004, date du bicentenaire de l'indépendance haïtienne. Le choix a été soumis au vote des membres: 14 se sont exprimés en faveur de Liège, 18 en faveur de Haïti, et 3 se sont abstenus.

11. Recommandations à l'Assemblée Générale

Rien de nouveau à signaler

12. Divers

Prochaine réunion: Viêt-Nam 2003

13. La séance est levée à 16h30.

Rédigé par Fabrice Leroy, Secrétaire-Trésorier,
Le 13 juin 2002

Adopté au Congrès de la Nouvelle Orléans
Le 21 juin 2003